



# ENTREPRISE SERRICOLE

## PROTOCOLE DE DÉPLACEMENT

**Édition**

Direction des communications

**Photographies**

iStockphoto.com

Dépôt légal : 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-93137-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

# UTILISATION DES DOCUMENTS

- > Ces fiches ont été conçues comme aide-mémoire afin d'en faciliter l'utilisation. Une formation plus approfondie en biosécurité permet de mieux comprendre quand, comment et pourquoi utiliser les recommandations qu'elles contiennent.
- > Les fiches ne sont pas seulement limitées aux organismes nuisibles des productions serricoles. En effet, un intervenant peut visiter différentes productions serricoles, végétales et/ou animales dans la même journée ou dans la même semaine. De plus, bien que vous visitiez une production serricole, il est possible que, durant la visite, vous soyez en contact avec d'autres productions que celle visitée ou d'autres agents pathogènes, par exemple dans les cas suivants :
  - présence de fientes d'oiseaux migrateurs : danger de grippe aviaire;
  - rencontre du producteur dans une étable : danger d'agents pathogènes transmissibles aux humains ou aux animaux;
  - chemin de ferme qui traverse une autre production : risque de contamination d'autres productions, etc.

**Pour tout contact avec des productions animales pendant le déplacement, se référer à la [fiche d'information sur la biosécurité dans les fermes d'élevage](#).**

**Pour tout contact avec d'autres productions végétales non serricoles, se référer au document [PRODUCTIONS VÉGÉTALES - PROTOCOLE DE DÉPLACEMENT](#).**

- > Les mesures proposées sont basées sur les bonnes pratiques en matière de biosécurité, mais sont laissées au bon jugement de l'utilisateur.
- > L'utilisateur est le mieux placé pour déterminer le niveau de risque et choisir les mesures appropriées à chaque situation.
- > Il est possible d'utiliser certaines mesures adaptées à un niveau de risque plus élevé que le niveau déterminé afin de renforcer la biosécurité (ex. : niveau de risque de routine et utilisation de couvre-bottes jetables).
- > Les mesures indiquées en violet n'ont pas été listées dans les quatre niveaux de biosécurité. Ce sont des mesures supplémentaires qui peuvent être utilisées pour tous les niveaux puisqu'elles renforcent la biosécurité.



# ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE

Le tableau ci-dessous permet d'évaluer le niveau de risque quant à la propagation d'un organisme nuisible, en fonction de différents facteurs, et d'adapter les mesures de biosécurité en conséquence.

Les mesures et l'équipement sont présentés selon un code de couleurs correspondant aux différents niveaux de risque : vert, jaune, orange, rouge et violet (pages 10 à 13).

	1 DE BASE	2 DE ROUTINE	3 ACCURUE	4 DE CONFINEMENT
DESCRIPTION	Niveau de risques faible de transmission d'organismes nuisibles	Niveau de risques modéré de transmission d'organismes nuisibles	Niveau de risque élevé de transmission d'organismes nuisibles	Niveau de risque très élevé de transmission d'organismes nuisibles  Consignes spéciales de biosécurité pouvant être exigées dans certaines situations
FACTEURS À CONSIDÉRER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun contact avec de la terre ou des végétaux</li> <li>- Véhicule stationné à l'entrée de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts limités avec la culture</li> <li>- Véhicule circulant sur les chemins de ferme de l'entreprise dans des conditions sèches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts prolongés avec la culture</li> <li>- Véhicule circulant sur les chemins de ferme de l'entreprise dans des conditions boueuses ou entrant dans une culture</li> <li>- Entreprise avec zone d'accès contrôlé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprise avec zones d'accès restreint</li> </ul>
ORGANISMES NUISIBLES (présence soupçonnée ou confirmée)	Aucune présence des organismes associés aux niveaux de risque 3 et 4	Aucune présence des organismes associés aux niveaux de risque 3 et 4	<p><b>Insectes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acariens</li> <li>- Mouches blanches (vecteurs de virus)</li> <li>- Pucerons</li> <li>- Thrips</li> </ul> <p><b>Maladies fongiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mildiou</li> </ul>	<p><b>Maladies bactériennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i>)</li> </ul> <p><b>Virus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Virus du fruit rugueux brun de la tomate</a> (<i>tomato brown rugose fruit virus</i> ou ToBRFV)</li> <li>- Marbrure du concombre (<i>cucumber green mottle mosaic virus</i> ou CGMMV)</li> <li>- Mosaïque du concombre (<i>cucumber mosaic virus</i> ou CMV)</li> <li>- Mosaïque du pepino (<i>pepino mosaic virus</i> ou PepMV – <i>Potexvirus</i>)</li> </ul>
FACULTATIF				
Les mesures et l'équipement se trouvant sur un fond violet sont facultatifs, mais peuvent renforcer ou faciliter la biosécurité.				

# MESURES DE BIOSÉCURITÉ

	1 DE BASE	2 DE ROUTINE	3 ACCURÉ	4 DE CONFINEMENT
ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filet à cheveux</li> <li>- Vêtements propres</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Désinfectant pour les mains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filet à cheveux</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Désinfectant pour les mains</li> <li>- Survêtement réutilisable ou jetable</li> <li>- Gants jetables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filet à cheveux</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Désinfectant pour les mains</li> <li>- Couvre-bottes jetables</li> <li>- Survêtement réutilisable ou jetable (un pour chaque serre)</li> <li>- Gants jetables</li> <li>- Tampons d'alcool isopropylique 70 % pour la désinfection du cellulaire</li> <li>- Sacs Ziploc</li> <li>- Contenant de plastique pour le trempage des outils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonnet jetable</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Désinfectant pour les mains</li> <li>- Couvre-bottes jetables</li> <li>- Survêtement jetable (un pour chaque serre)</li> <li>- Gants jetables</li> <li>- Lunettes de protection à coque fermée</li> <li>- Tampons d'alcool isopropylique 70 % pour la désinfection du cellulaire</li> <li>- Sacs Ziploc</li> <li>- Savon Dawn</li> <li>- Contenant de plastique pour le trempage des outils réservés à la serre</li> </ul>
NETTOYAGE	<p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains avec un savon à l'entrée et à la sortie</li> </ul>	<p><b>Recommandé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains avec un savon à l'entrée et à la sortie</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Équipement et matériel utilisés</li> <li>- Survêtement réutilisable</li> </ul> <p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule</li> </ul>	<p><b>Recommandé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains avec un savon à l'entrée et à la sortie</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Équipement et matériel utilisés</li> <li>- Survêtement réutilisable</li> </ul> <p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule</li> </ul>	<p><b>Obligatoire (avec du savon Dawn)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains lors du retrait et de l'enfilage de chaque paire de gants</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Véhicule</li> </ul>
DÉSINFECTION	<p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains à l'entrée et à la sortie</li> </ul>	<p><b>Recommandée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains à l'entrée et à la sortie</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Équipement utilisé</li> </ul> <p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel utilisé</li> <li>- Véhicule</li> <li>- Cellulaire à l'entrée et à la sortie</li> </ul>	<p><b>Recommandée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains à l'entrée et à la sortie</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Équipement utilisé</li> <li>- Matériel utilisé (stylo, carnet de notes, loupe, etc.)</li> <li>- Cellulaire à chaque utilisation</li> <li>- Couteau, sécateur et gants (ou changement de gants) à chaque rangée et au moyen d'un trempage</li> </ul> <p><b>Au besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule</li> </ul>	<p><b>Obligatoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains avant et après le port de gants</li> <li>- Première paire de gants avant l'enfilage de la deuxième</li> <li>- Changement de gants ou désinfection par trempage à chaque rang (recommandée tous les trois ou quatre plants)</li> <li>- Couteau ou sécateur tous les trois ou quatre plants au moyen d'un trempage</li> <li>- Bottes de caoutchouc</li> <li>- Véhicule</li> </ul>

	1 DE BASE	2 DE ROUTINE	3 ACCRUE	4 DE CONFINEMENT
INTERDICTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter des bijoux ou une montre</li> <li>- Manger ou boire à l'intérieur d'une serre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter des bijoux ou une montre</li> <li>- Manger ou boire à l'intérieur d'une serre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter des bijoux ou une montre</li> <li>- Manger ou boire à l'intérieur d'une serre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter des bijoux ou une montre</li> <li>- Manger ou boire à l'intérieur d'une serre</li> <li>- Porter un survêtement réutilisable</li> <li>- Utiliser un cellulaire</li> <li>- Utiliser de l'équipement ou du matériel qui ne sont pas réservés à la serre</li> </ul>



# NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

---

## 1. OPÉRATION DE NETTOYAGE

### Balayeuse - Lavage à la pression - Lavage à l'eau - Balai ou brosse

Cette opération consiste à éliminer toutes les traces de terre, de fumier et de matières organiques qui peuvent transporter des organismes nuisibles sur l'équipement, le matériel, le véhicule ou les bottes. Voir la fiche du Réseau d'avertissements phytosanitaires : [LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES SERRES](#).

Nettoyages intérieur et extérieur du véhicule :

- > Sous les ailes
- > Pneus et marchepieds
- > Dessous du véhicule
- > Intérieur des portières, tapis et pédales
- > Volant, bras de vitesse et autres accessoires touchés
- > Boîte du camion ou coffre de la voiture

Nettoyage de l'équipement, du matériel, des vêtements et des bottes.

---

## 2. QUAND LE NETTOYAGE EST-IL NÉCESSAIRE?

- > De la terre, du fumier ou des matières organiques sont présents sur l'équipement, le matériel, le véhicule ou les bottes.
- > Le véhicule a circulé à l'intérieur de l'entreprise (ailleurs que dans le stationnement) et les conditions sont pluvieuses ou le terrain est boueux.
- > La présence d'un organisme nuisible est connue ou surveillée dans le secteur ou l'entreprise.
- > Le plan de biosécurité de l'entreprise l'exige.

Le nettoyage doit être réalisé à la sortie de toute entreprise serricole visitée et avant d'entrer dans une autre.

## 3. OPÉRATION DE DÉSINFECTION

Choisir le désinfectant homologué correspondant à l'organisme nuisible à contrôler.

Utiliser un pulvérisateur pour l'application du produit sur des surfaces préalablement nettoyées.

Désinfecter les outils, le matériel et les gants au moyen d'un trempage (si possible).

Utiliser des tampons d'alcool isopropylique 70 % pour désinfecter son cellulaire de façon à éviter de l'endommager. Comme l'alcool ne détruit pas certains virus ou bactéries, s'abstenir d'utiliser un cellulaire au niveau de risque de confinement.

Suivre les indications fournies pour la concentration, le temps de contact du produit et l'équipement de protection individuelle à utiliser.

Désinfecter l'intérieure et l'extérieure du véhicule (mêmes points que ceux de l'opération de nettoyage).

Désinfecter l'équipement, le matériel, les vêtements et les bottes.

---

## 4. QUAND LA DÉSINFECTION EST-ELLE NÉCESSAIRE?

- > Il s'agit d'une exigence de l'entreprise.
- > Il existe un risque de contamination par un organisme nuisible qui peut être contrôlé par de la désinfection.

La désinfection doit être réalisée tout de suite après l'opération de nettoyage.

# BIOSÉCURITÉ ET VÉHICULE

La biosécurité doit être assurée tout au long des déplacements afin d'éviter toute contamination.

Divisez le véhicule en deux sections :  
**PROPRE** et **CONTAMINÉE**.

## SECTION PROPRE INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Déposer le matériel propre ne devant pas être contaminé dans un bac de plastique hermétique.

- > Survêtement
- > Chaussures de rechange
- > Matériel de biosécurité
- > Équipement de protection individuelle (EPI) propre
- > Outils ou autre matériel
- > Porte-document

Utiliser l'espace situé du côté du passager ou à l'arrière du véhicule pour déposer le bac contenant le matériel propre.

Vérifier les semelles de ses chaussures avant d'entrer dans le véhicule et les nettoyer au besoin.

## ATTENTION

N'importe quel objet placé à l'intérieur de l'habitacle peut se transformer en projectile lors d'une collision. Il est donc conseillé de placer les objets lourds au sol de façon qu'ils restent fixes, d'attacher les objets libres ou de les mettre sous le siège. Il ne faut jamais placer d'objets sur le dessus du coffre de la voiture.

## SECTION CONTAMINÉE COFFRE OU BOÎTE

Bac de plastique hermétique servant à déposer le matériel contaminé.

- > Survêtement réutilisable à laver
- > Bottes à laver
- > Matériel de biosécurité à jeter
- > Outils ou autre matériel à nettoyer

Matériel servant au nettoyage et à la désinfection.

- > Pulvérisateur
- > Seau, balai, brosse et porte-poussière
- > Produits désinfectants

Échantillons et glacière.

# PLANIFICATION DES VISITES

---

## 1. À SAVOIR

Présence ou surveillance d'organismes nuisibles ou de maladies animales dans la région.

Exigences de biosécurité ou réglementation liée à ceux-ci.

Produit désinfectant à utiliser pour contrôler l'organisme nuisible présent ou surveillé (fiche signalétique, EPI requis).

---

## 2. À DEMANDER AU CLIENT

Présence réelle ou suspectée d'un organisme nuisible dans l'entreprise.

Identification des lieux contaminés et des zones d'accès restreint ou contrôlé.

Exigences en matière de biosécurité, de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

Produit désinfectant utilisé par l'entreprise (fiche signalétique, EPI requis).

Installations et équipement de nettoyage et/ou de désinfection disponibles sur place.

Équipement et matériels disponibles sur place à fournir par le client et utilisés dans la serre.

Application de pesticides ou fumigation et délai de réentrée.

Présence d'animaux en liberté (chiens, chats, poules, etc.).

Présence de personnes sur les lieux à qui se référer (employés, famille, etc.).

## 3. À PLANIFIER

Ordre des visites — À inscrire dans le registre de visite de l'employé (confidentialité des dossiers).

Établissement d'une échelle de risques pour les déplacements :

- > de l'entreprise la moins à risque vers la plus à risque;
- > du champ, du bâtiment ou de la serre les moins à risque vers les plus à risque;
- > des rangs les moins à risque vers les plus à risque.

Temps de déplacement entre les entreprises.

Temps de nettoyage et/ou de désinfection du matériel, des vêtements, des bottes et du véhicule.

Équipement, matériel, fiche signalétique et EPI nécessaires pour la visite, le nettoyage et/ou la désinfection.

Organiser le véhicule en deux sections : propre et contaminée.

---

## 4. À ÉVALUER

Surveillance de son état de santé et report obligatoire de la visite en présence de :

- > symptômes d'une maladie contagieuse ou transmissible aux humains et aux plantes (COVID-19, grippe, gastroentérite, etc.).

# VISITE D'UNE ENTREPRISE SERRICOLE

Effectuer les actions de biosécurité selon le niveau de risque déterminé.

## 1. À L'ARRIVÉE

Stationner le véhicule dans la zone de stationnement ou à 30 mètres des bâtiments et loin des sorties d'air.

Enlever ses bijoux et sa montre.

Enfiler des bottes de caoutchouc qui ont été nettoyées et, au besoin, désinfectées ainsi qu'un filet à cheveux ou un bonnet.

Mettre des lunettes de protection à coque fermée sur ses propres lunettes, le cas échéant.

Signaler son arrivée et suivre les consignes de biosécurité destinées aux visiteurs.

Laver et sécher ses mains, puis les désinfecter.

Si la serre est pourvue d'un sas, effectuer les mesures de biosécurité exigées dans celui-ci avant d'entrer dans la serre.

Enfiler l'équipement requis : survêtement, deux paires de gants jetables, filet à cheveux ou bonnet, couvre-bottes jetables.

Mettre du désinfectant dans un contenant de plastique et placer des gants supplémentaires dans un sac Ziploc.

Désinfecter son cellulaire et le placer dans un sac Ziploc avec des tampons d'alcool.

### **INTERDICTIONS**

**Lors des mesures de confinement (niveau 4), il est interdit d'entrer dans la serre avec :**

- un cellulaire;
- du matériel qui n'est pas réservé à la serre (stylo, cartable, loupe, etc.);
- de l'équipement qui n'est pas réservé à la serre (couteau, sécateur, etc.).

## 2. DANS LA SERRE

Se rendre uniquement dans le secteur nécessaire à l'activité prévue.

S'abstenir de manger ou de boire à l'intérieur de la serre et, si possible, durant la visite.

Placer rapidement les échantillons prélevés dans des sacs ou des contenants étanches.

Éviter tout contact non nécessaire avec le matériel végétal. Si la deuxième paire de gants se brise, désinfecter de nouveau la première paire avant d'enfiler une deuxième paire. Changer la deuxième paire à chaque rangée ou désinfecter les gants.

Laisser tremper le couteau ou le sécateur après chaque rangée.

Laisser tremper le couteau ou le sécateur et désinfecter les gants tous les trois ou quatre plants.

À chaque utilisation du cellulaire, désinfecter toutes ses surfaces à l'aide de tampons d'alcool avant de le replacer dans le sac Ziploc.

Utiliser l'équipement et le matériel fournis par l'entreprise et réservés à chaque serre.

## 3. À LA SORTIE DE LA SERRE

Laisser sur place les contenants, l'équipement et le matériel réservés à la serre.

Si la serre est pourvue d'un sas, procéder aux mesures de biosécurité exigées dans cette section avant de sortir.

Déposer tous les échantillons prélevés dans la partie contaminée du véhicule.

Retirer la deuxième paire de gants en la retournant à l'envers et désinfecter la première paire située en dessous.

Enlever l'EPI jetable en prenant garde à ne pas se contaminer et le placer dans un sac poubelle.

Placer les contenants de plastique utilisés pour la désinfection dans un sac poubelle.

Enlever l'EPI réutilisable et le placer dans le bac pour matériel contaminé jusqu'au nettoyage de celui-ci ou le nettoyer et le désinfecter sur place, au besoin.

Enlever ses gants et procéder au lavage et au séchage de ses mains.

Désinfecter ses mains et son cellulaire.

**Lorsque plusieurs serres sont à visiter dans la même entreprise, entre chacune d'elles :**

Laver, sécher et désinfecter ses mains.

Changer son survêtement, ses couvre-bottes jetables et ses deux paires de gants jetables.

Désinfecter son cellulaire et changer les sacs Ziploc, les tampons d'alcool et les gants supplémentaires.

Désinfecter les outils et le matériel.

Utiliser un contenant de désinfectant neuf pour chaque serre.

Désinfecter les lunettes de protection utilisées.

---

## 4. LORS DE DÉPLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE

Se déplacer de la serre la moins à risque vers la plus à risque.

Si le déplacement nécessite de prendre un véhicule, conduire lentement, éviter les trous d'eau, la boue et le fumier, et garder les fenêtres fermées.

Circuler sur les chemins appartenant à l'entreprise et éviter d'entrer dans la culture avec le véhicule.

Éviter tout contact avec les animaux si le travail ne l'exige pas (chiens, chats, vaches, etc.).

Installer une pellicule de plastique comme couvre-siège.

## 5. À LA SORTIE DE L'ENTREPRISE

Suivre les directives de biosécurité de l'entreprise avant de quitter les lieux.

Procéder au nettoyage et, au besoin, à la désinfection du véhicule, de l'équipement et du matériel sur place ou dans un lave-auto, avant de se rendre dans une autre entreprise.

Découper un morceau de la pellicule de plastique et l'installer comme couvre-siège.

---

## 6. DE RETOUR AU BUREAU

Procéder au nettoyage des survêtements réutilisables.

Procéder au nettoyage et à la désinfection des bacs pour matériel contaminé.

Vérifier le stock du matériel de biosécurité, regarnir le véhicule au besoin et jeter les sacs poubelles.

Jeter la pellicule de plastique utilisée comme couvre-siège.

**La couleur des cases à cocher fait référence au code de couleurs du tableau des niveaux de risques.**

# ÉQUIPEMENT DE BIOSÉCURITÉ

## Équipement de biosécurité nécessaire selon l'évaluation du niveau de risque

	Bac hermétique propre Bac hermétique pour matériel contaminé
	Filets à cheveux
	Vêtements et chaussures de rechange
	Bottes de caoutchouc (les semelles plates facilitent la biosécurité)
	Gel désinfectant d'alcool 60 % ou plus Savon à mains

	Survêtements réutilisables ou jetables (Tyvek)
	Gants jetables (avec symbole de protection chimique)
	Grands sacs poubelles
	Seau de lavage Brosse à poils durs
	Balai Porte-poussière
	Pulvérisateur
	Désinfectants homologués pour chaque usage

	Bottes de plastique jetables
	Lingettes imbibées d'alcool isopropylique 70 %
	Sacs Ziploc
	Contenant de trempage pour les outils
	Bonnets jetables
	Savon Dawn
	Lunettes de protection à coque fermée (pour ceux qui portent déjà des lunettes)

ÉQUIPEMENT FACULTATIF	
	Pellicule de plastique (à découper pour le couvre-siège)
	Pulvérisateur de 12 volts (adapteur pour allume-cigarettes)

# ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)







La Loi sur les produits antiparasitaires ([LC 2002, ch. 28, art. 6, alinéas 5 et 8](#)) de Santé Canada stipule que l'usage des produits homologués (manipulation, entreposage, transport, utilisation et élimination) doit toujours être conforme à leur étiquette. Cela inclut le port de l'équipement de protection individuelle requis et le respect des délais de sécurité établis.

## **IMPORTANT**

**L'EPI doit être adapté à la personne qui l'utilise pour être efficace. C'est pourquoi chaque employé doit avoir un EPI qui lui est réservé.**

Voici l'EPI requis selon les produits utilisés et les exigences figurant sur leur étiquette.

Cette liste n'est pas exhaustive.

	Bottes de protection appropriées		Vêtements de protection appropriés (impermeable, casquette, etc.)		Lunettes de protection à coque fermée (sert à éviter de recevoir le produit utilisé dans les yeux)
			Fiches de données de sécurité pour les produits transportés, disponibles dans le véhicule (désinfectants, pesticides, etc.)		Demi-masque à cartouche (garder les cartouches dans un sac hermétiquement fermé, car leur durée de vie est limitée)
					Cartouches pour demi-masque (contre les vapeurs chimiques ou celles indiquées sur l'étiquette du produit utilisé)

